

Le N° de lot
The batch number
Het serienummer
Losnummer
El N° de lote
N° di lotto

Le N° de norme à laquelle le produit est conforme et son année
The number of the standard to which the product conforms and its year
De norm waaraan het product conform is en zijn jaar
Angabe der Norm, der das Produkt entspricht, sowie der Jahreszahl
El N° de la norma con la cual el producto está en conformidad y su año
N° della norma alla quale il prodotto è conforme e relativo anno

Le N° de l'organisme notifié intervenant dans le contrôle de l'équipement
Number of the certifying organisation responsible for inspecting the equipment
Het nummer van de keuringsinstantie
Kennummer der benannten Prüfstelle, welche die Ausrüstung kontrolliert
El N° del organismo notificado que interviene en el control del equipo
N° dell'organismo di certificazione di riferimento per il controllo del dispositivo

La référence du produit
The product reference
De referentie van het product
Artikelnummer des Produkts
La referencia del product
Riferimento del prodotto

La date (année) de fabrication
The date (year) of manufacture
De productie datum (jaar)
Herstellings datum (jaar)
La fecha (año) de fabricación
Data (anno) di fabbricazione

Le N° de l'organisme notifié intervenant dans le contrôle de l'équipement
Number of the certifying organisation responsible for inspecting the equipment
Het nummer van de keuringsinstantie
Kennummer der benannten Prüfstelle, welche die Ausrüstung kontrolliert
El N° del organismo notificado que interviene en el control del equipo
N° dell'organismo di certificazione di riferimento per il controllo del dispositivo

Le N° de l'organisme notifié intervenant dans le contrôle de l'équipement
Number of the certifying organisation responsible for inspecting the equipment
Het nummer van de keuringsinstantie
Kennummer der benannten Prüfstelle, welche die Ausrüstung kontrolliert
El N° del organismo notificado que interviene en el control del equipo
N° dell'organismo di certificazione di riferimento per il controllo del dispositivo

Le N° de l'organisme notifié intervenant dans le contrôle de l'équipement
Number of the certifying organisation responsible for inspecting the equipment
Het nummer van de keuringsinstantie
Kennummer der benannten Prüfstelle, welche die Ausrüstung kontrolliert
El N° del organismo notificado que interviene en el control del equipo
N° dell'organismo di certificazione di riferimento per il controllo del dispositivo

GISS

2.5 m

Cette notice doit être traduite (éventuellement), par le revendeur dans la langue du pays où l'équipement est utilisé.
Pour votre sécurité, respecter strictement les consignes d'utilisation, de vérification, d'entretien et de stockage.
La société RUBIX ENGINEERING ne peut être tenue responsable pour tout accident direct ou indirect survenu à la suite d'une utilisation autre que celle prévue dans cette notice, ne pas utiliser cet équipement au-delà de ses limites !

MODE D'EMPLOI ET PRECAUTIONS :

Un antichute à rappel automatique est un équipement de protection individuelle, il doit être attribué à un utilisateur unique (il ne peut être utilisé que par une personne à la fois). Lors des déplacements de l'utilisateur (montée - descente), la sangle s'enroule et se détend sur une poulie. La sangle est maintenue en tension grâce à un ressort de rappel. En cas de chute, un système bloque le déroulement de la sangle et arrête instantanément la chute amorcée. L'absorbeur d'énergie placée sur la sangle se déclenche alors pour absorber l'énergie générée par la chute.

Le tirant d'air doit être au minimum : 2.5 m sous les pieds de l'utilisateur*.

LG TOTAL DE L'EQUIPEMENT :	
Chute libre	2.50 m
Absorption	0.50 m
Distance de sécurité	0.50 m
Tirant d'air de l'EPI	1.50 m
	2.50 m

* : Il est essentiel, pour des raisons de sécurité, de vérifier le tirant d'air sur le lieu de travail avant chaque utilisation et pendant l'utilisation, afin d'être sûr qu'il n'y aura pas de collision avec le sol ou un obstacle en cas de chute. Veillez à prêter une attention particulière aux obstacles en mouvement (par exemple un camion, une nacelle,...)

La sécurité de l'utilisateur dépend de l'efficacité constante de l'équipement et de la bonne compréhension des consignes de cette notice d'utilisation.

La lisibilité du marquage du produit doit être vérifiée périodiquement.

L'émillon huit sera relié à un point d'ancrage par l'intermédiaire d'un connecteur (EN362) l'autre extrémité sera reliée à un point d'acrochage d'un harnais.

Les arêtes vives, les structures de faible diamètre et la corrosion sont à proscrire car elles peuvent affecter les performances de la sangle, ou alors il faut les protéger de manière adéquate.

Le point d'ancrage de l'appareil doit être situé au-dessus de l'utilisateur et conforme à la norme EN 795 (résistance minimum : R>12kN - EN795:2012 ou R>10kN - EN795:1996).

L'angle maximal d'inclinaison doit être de : 40 °. L'appareil ne doit pas être utilisé en position horizontale.

Utiliser le produit entre : - 30°C / 50°C

Vérifiez que la disposition générale limite le mouvement pendulaire en cas de chute et que le travail soit effectué de manière à limiter le risque et la hauteur de chute.

Pour des raisons de sécurité et avant chaque utilisation, assurez-vous qu'en cas de chute, aucun obstacle ne s'oppose au déroulement normal du câble ou de la sangle.

Il est recommandé de ne pas lâcher brusquement la sangle lorsqu'elle est déroulée ; il est préférable d'accompagner son ré-enroulement.

Avant et pendant l'utilisation, nous vous recommandons de prendre les dispositions nécessaires à un éventuel sauvetage en toute sécurité.

Cet équipement doit être utilisé uniquement par des personnes formées, compétentes et en bonne santé, ou sous la supervision d'une personne formée et compétente. **Attention !** Certaines conditions médicales peuvent affecter la sécurité de l'utilisateur, en cas de doute contactez votre médecin.

Attention aux risques qui peuvent réduire les performances de votre équipement, et donc la sécurité de l'utilisateur, si celui-ci est exposé à des températures extrêmes (< -30°C ou > 50°C), des expositions climatiques prolongées (UV, humidité), à des agents chimiques, à des contraintes électriques, aux vibrations induites dans le système antichute en utilisation, aux arêtes vives, aux frottements ou coupures...

Avant chaque utilisation vérifiez que le système de blocage est opérationnel et que le témoin de chute ne s'est pas déclenché. Assurez-vous que les rivets soient bien serrés côté émetteur et côté connecteur. Vérifiez que l'absorbeur ne se soit pas déclenché. Vérifiez que le câble/sangle n'est pas coupé, effiloché, brûlé. Vérifiez que les parties métalliques ne sont ni déformées, ni oxydées, et vérifiez le bon fonctionnement (verrouillage/ouverture) des connecteurs. Les carter de protections doivent être présents et non endommagés. Les marquages doivent rester lisibles. En cas de doute sur l'état de l'appareil, ou après une chute, il ne doit plus être réutilisé (il est recommandé de l'identifier « HORS SERVICE ») et être retourné au constructeur ou à une personne compétente, mandatée par celui-ci.

Il est interdit de rajouter de supprimer ou de remplacer un quelconque composant de l'appareil.